

Villers-Allerand le 11 janvier 2019

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir,

Avec toute l'équipe municipale de la commune Villers-Allerand Montchenot, je suis heureux de vous accueillir, ce vendredi 11 janvier 2019 dans la salle de la mairie.

Excusez messieurs le Député Eric Girardin qui est à Damery et Gilles Dessoie, Président du Pôle Territorial de Rilly la Montagne.

Soyez toutes et tous les bienvenus, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et d'être venus nombreux.

Je vous adresse, ainsi que le Conseil Municipal, à vous-même, à vos familles, à vos proches, aux entreprises avec lesquelles nous travaillons, à la gendarmerie de Taissy, des vœux de bonheur et de santé, des vœux de réussite, dans les projets qui vous tiennent à cœur, pour cette nouvelle année. Nous avons une pensée pour les habitants du village, qui nous ont quittés en 2018.

Les vœux de notre commune sont toujours une occasion particulière de réunir les nouveaux arrivants, élus, agents municipaux, les bénévoles, les membres des associations, les parents d'élèves, qui ont été tous invités ce soir grâce au relai que sont leur président ou présidente.

Ils nous permettent d'échanger dans un cadre convivial, mais aussi de faire un tour d'horizon des moments de l'année écoulée, des réalisations de 2018 et de vous présenter ce que nous allons entreprendre dans les mois à venir.

Concernant nos objectifs, ils restent les mêmes, préserver un patrimoine communal existant, de l'entretenir, de l'améliorer si possible en fonction de nos moyens.

Un village vit, bien entendu, à travers l'enthousiasme, la générosité des bénévoles des associations, je les remercie toutes et tous ici très sincèrement, et, si j'oublie d'en nommer une ou un, qu'il excuse cet oubli.

Notre bilan de 2018 :

Pour notre état civil, 4 naissances, 26 décès et 3 mariages et 3 PACS.

Pour les manifestations

-le carnaval,

-halloween,

-la randonnée de la Pentecôte,

-les tournois de tennis.

-la course des couples,

-la fête de l'été

-les rendez-vous de la mémoire du 11 novembre et 8 mai,

-l'animation de Noël, ses multiples décorations lumineuses, installées avec, en particulier les concours de Jean-Marie Chappellet, de Benard Weiler, d'Estelle Courteix.

-la permanence du Club Canin qui attire de nombreux adeptes, gagne de nombreux concours. Ayons une pensée affectueuse pour son président monsieur Potaufoux qui nous a quitté.

- la vie active de la société de chasse,
- les belles performances du Tennis-club, dont l'assemblée générale a lieu demain.
- celles régionales et nationales du CAVAM dont les sportifs portent positivement la renommée du village.
- c'est avec plaisir que l'on retrouve chaque semaine les membres de l'association des personnes âgées.
- le dynamisme de La Récré qui se renouvelle. Son assemblée générale a lieu mercredi 16 janvier à 18h. Vous y êtes toutes et tous invités. Merci à l'association de jouer un rôle très actif dans l'animation du village.

2018 a été une année remplie par les fêtes, celle du Jardin remarquable de madame et monsieur Heidsieck, la fête champêtre, la fête de l'été, la fête de l'école ...

-la fête de la commune en début septembre à quelques encablures des vendanges, date que nous avons décidé de ne pas modifier cette année !

Saluons pour la fête l'investissement permanent et actif du foyer des jeunes, et celle des bénévoles des membres du Conseil, Estelle Courteix, Didier de Amorin, Jean Marie Chappellet et Bernard Weiler,

Celle toujours fidèle et généreuse et créatrice de Jean-Marie Fleury aidé de Michel Dumargne en particulier pour le feu d'artifice toujours étonnant et novateur. On attend celui de 2019 !!!

-Les conférences appelées Flâneries cérébrales de Mireille Dupouy. La prochaine le 8 février vous emmènera à la découverte de Louise Michel.

-La bibliothèque est un lieu encore jeune, convivial, de rencontres, d'animations, géré Cathy Chamoret avec le concours précieux de Jeanne Caruel. Elles sont très attentives à vos demandes. N'hésitez pas. C'est un service gratuit pour grands et petits. Il devient majeur et primordial dans une commune, faites le vivre. Lisez. Ses offres sont nombreuses, multiples.

En 2018 l'initiative née de la volonté d'une habitante du village madame Marine Roupsy, la création d'une épicerie, participative et associative inscrite dans le système de l'économie sociale et solidaire suit sa vie, et c'est parfait.

En 2018 Nous avons eu des élections pour retrouver un conseil à 15 membres, merci à ceux qui se sont engagés et ont été élus.

En 2018, l'enquête publique pour le PLU a conduit des administrés à proposer des modifications ou à tenir compte de leur situation. Le rapport final du commissaire enquêteur est sur le site du Grand Reims. Après toilettage et rectification du document initial, le vote définitif à la CUGR aura lieu à la mi 2019.

En 2018 notons la réception du garage municipal. Et l'installation de la pergola bientôt couverte près du tennis.

-La CD 26 a demandé un an de travaux sous la responsabilité et la coordination du Bureau d'études GNAT Ingénierie, qui avait les contraintes du Département car on est sur une départementale et les obligations de la loi pour les trottoirs PMR et les doléances des riverains.

Essayer de satisfaire tout le monde a été parfois un casse-tête. Nous n'y sommes pas parvenus. Et nous comprenons les remarques des uns et des autres que nous faisons nôtre. Là encore la rue n'appartient pas à la commune, c'est un axe départemental, il y a des lois pour les handicapés, un code de la route, c'est une découverte pour beaucoup, nous devons en tenir compte.

En 2018, notre exploitation de la forêt a été fort bien gérée par l'ONF sous les conseils attentionnés de Didier Dumargne qui est très précieux à défendre les intérêts de la commune. Le Conseil le suit dans l'aménagement de route forestière et vous avez pu voir le dégagement salutaire sur le plateau en allant vers Epernay d'une bordure d'une dizaine de mètres bienvenue pour le gibier et les voitures.

Comme vous le savez nous faisons partie désormais de ce grand ensemble de 144 communes appelé Communauté Urbaine du Grand Reims, dont la Présidente est madame Catherine Vautrin et le premier Vice-président monsieur Alain Toullec. Les modifications dues à l'installation de la loi NOTRE se font ressentir dans le village. En effet, il y a des transferts de compétences bien légitimes, qui se traduisent par une translation de pouvoir. Le transfert intéresse l'école, l'extra-scolaire, la petite enfance, les bibliothèques, l'assainissement, le ramassage des ordures ménagères,

Attardons nous sur ce qui est le plus criard : la voirie, les réseaux d'eaux potables usées et pluviales, l'électricité.

Le réseau électrique est géré par le SIEM. Quand il y a un ennui, poteau électrique, lampe défectueuse, le secrétariat de mairie joue le rôle de boîte aux lettres et transmet l'information (Merci à madame Bouvier pour son travail). Nous ne pouvons pas acheter une lampe et la remplacer. Nous n'avons pas cette compétence. Et je comprends que c'est difficile à croire. Cette notion de compétence est bien abstraite pour beaucoup, qui pointent les conseillers ou le maire l'accusant de mollesse.

Aujourd'hui dans bien des domaines le maire est un référent, un passeur d'informations. Pour moi, ce n'est pas dramatique que le pouvoir soit partagé. C'est bien souvent nécessaire. Ce qui arrive avec le fonctionnement de la loi NOTRE, c'est que le pouvoir est concentré dans une formidable usine administrative, qui fait un énorme travail, qui demande que nous ayons de la patience, pour que les travaux, les petits ou les grands, se mettent en place.

Cette patience nous ne l'avons pas toujours. Il n'y a pas de mauvaise volonté de part et d'autre, bien au contraire. Mais la mécanique est plus lourde, plus contraignante. Il faut du temps.

Pour simplifier, il y a en dehors des élus qui sont là pour donner les objectifs, assister aux réunions de commissions et voter les textes. Il y a donc, une énorme structure administrative sur Reims, et, des antennes, une par ancienne Communauté de Communes. On appelle ces antennes : Pôle territorial. Notre Pôle est à Rilly la Montagne. Et c'est avec les agents de Rilly que nous dialoguons, en direct, en permanence.

Voici ce que nous avons envisagé pour 2019

C'est la dernière ligne droite du mandat.

1 Les projets qui seront réalisés sont ceux dont la compétence ne nous appartient plus, et pour lesquels nous avons été les demandeurs les référents, les passeurs :

-La rénovation de la rue de la Fosse aux Prés, et la rue de la ferme de la ferme Lapointe au bâtiment de Francis Martin.

-Dans le village il est prévu le renouvellement de la totalité des lanternes à ballons fluo sur poteau béton par le SIEM en février ou en mars 2019.

2 Les projets qui dépendent de la commune :

Jérôme Acker a pris en charge le fleurissement du village, associez vous à lui.

Nous continuerons d'entretenir au mieux l'église, notre patrimoine commun.

En 2019, le conseil souhaite mener à bien la mise en place de terrains sportifs pour les plus grands, rue de la Fosse aux Prés.

Pour information, il semble que les 13 logements de Plurial seraient livrés en mars.

La boulangerie rue Alphonse Hanin a fermé ses portes. En 2019, une autre ouvrira route nationale. Bonne chance à elle. Son propriétaire Mr Clin est dans la salle.

À plus long terme 2020/2023 nous pensons et attendons avec impatience la mise en place du Haut Débit à 100 Mégas bits /seconde.

Je terminerai avec ces vœux qui peuvent facilement s'exaucer si le sens civique de chacun est mis à contribution :

-que chacun contrôle sa vitesse en traversant le village. Ce n'est pas toujours les autres qui vont vite.

-que disparaissent les publicités sauvages.

-et puis nous notons une sérieuse amélioration dans les domaines de crottes de chien, d'élagage des branches débordant sur la chaussée. Merci aux propriétaires respectueux des autres.

Je rappelle même si ce n'est pas unanimement partagé, que les trottoirs restent des zones protégées pour les piétons et ne servent pas de parking pour les voitures. Un village ne peut pas être, au seul service des voitures.

Je terminerai avec notre école :

La présence de Maryvonne Leclere, notre professeur des écoles est un facteur dynamisant que nous apprécions tous. Mais sa carrière professionnelle s'achève le 1^{er} septembre 2019. Sachez que nous faisons au mieux pour que le DASEN nomme une ou un remplaçant et que notre école ne devienne pas un bâtiment fantôme sans élèves. Des démarches sont faites. Nous attendons d'en savoir plus.

Quoi qu'il arrive le maintien de l'école restera toujours fragile.

Pour rester au contact des informations, je vous recommande d'aller sur internet suivre notre actualité sur le site villers-allerand.fr mis à jour par Estelle Courteix ou sur la page Facebook «Bulles de Villers» ou le blog « vivre à Villers-Allerand » de Jean-Pascal Caruel et le site du Grand Reims.

J'associe à ces vœux les deux adjoints Bernard Jacquinet et Jean-Pierre Cocquelet qui m'assistent énormément ainsi Bernard Weiler qui a pris à bras le corps le rôle ingrat d'agent de maîtrise pour les multiples tâches à effectuer chaque semaine dans la commune.

Le Maire de Villers-Allerand Montchenot